

Réunion du 31 mars 2025

Objet : Prolongation durée de l'Autorisation de Programme et ventilation des crédits de paiement

Pour rappel, l'assemblée délibérante a voté une autorisation de programme (AP) 2017-2021 "réseau THD" d'un montant de 217 540 301,41€ qui se présente aujourd'hui comme suit :

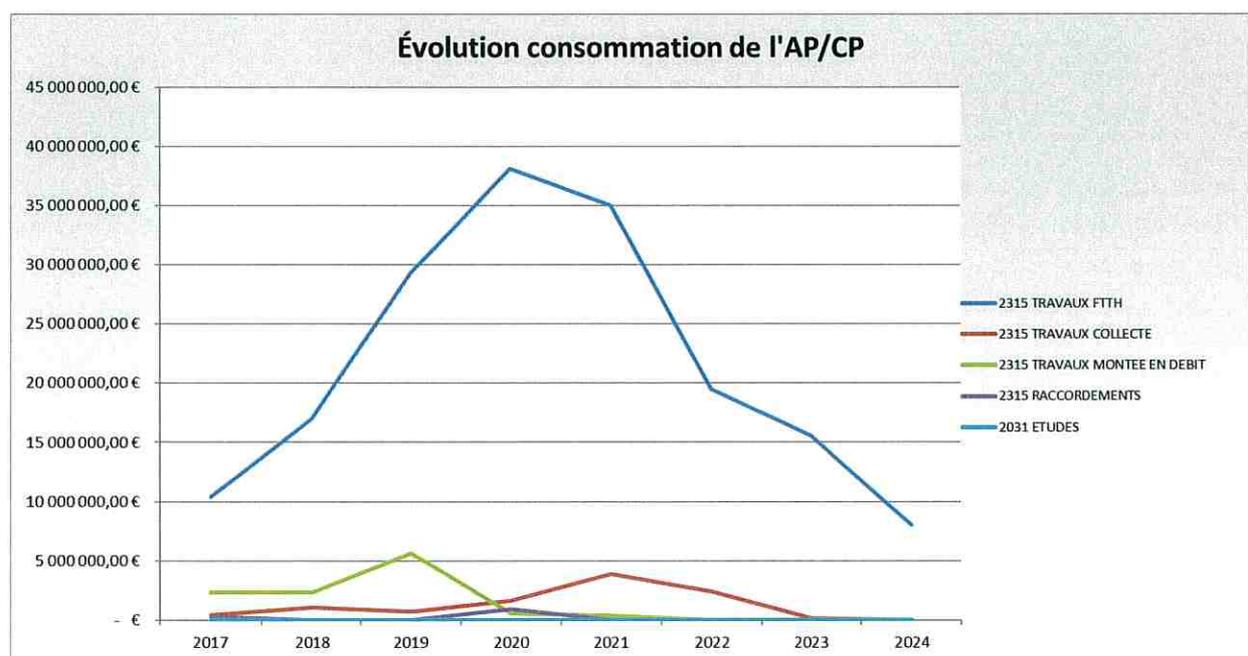
BP 2025	Autorisation de programme	Crédits de paiement							
		2017 réalisé	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 réalisé	2021 réalisé	2022 réalisé	2023 réalisé	2024 réalisé
NATURE	TOTAL								
TRAVAUX FTTH	191 372 880,68 €	10 397 239,70 €	17 025 674,08 €	29 307 662,08 €	38 120 981,73 €	35 055 060,33 €	19 465 838,91 €	15 539 173,76 €	8 007 469,62 €
TRAVAUX COLLECTE	12 080 000,00 €	476 723,17 €	1 071 366,57 €	746 644,16 €	1 637 998,51 €	3 900 753,00 €	2 416 470,69 €	160 032,78 €	
TRAVAUX MONTEE EN DEBIT	13 403 855,73 €	2 317 564,32 €	2 313 333,93 €	5 645 060,10 €	551 582,08 €	387 804,72 €			
RACCORDEMENTS	230 000,00 €	287 750,00 €			945 900,00 €	3 500,00 €	28 500,00 €		
ETUDES	453 565,00 €	2 880,00 €	54 875,00 €	27 875,00 €					
	217 540 301,41 €	13 482 157,19 €	20 465 249,58 €	35 727 241,34 €	41 256 462,32 €	39 347 118,05 €	21 910 809,60 €	15 699 206,54 €	8 007 469,62 €

Compte tenu de l'état de facturation du marché 2016-003 lot 1 ayant pour titulaire Orange, il est proposé de prolonger la durée de l'AP jusqu'en 2025 en vue d'un éventuel glissement de facturation.

En 2024, les crédits de paiement non consommés s'élèvent à 21 644 587,17€. Il convient de les reporter sur l'exercice 2025 pour les besoins de financement sur cet exercice.

Ainsi :

NATURE	TOTAL	Crédits de paiement								
		2017 réalisé	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 réalisé	2021 réalisé	2022 réalisé	2023 réalisé	2024 réalisé	2025
TRAVAUX FTTH	191 372 880,68 €	10 397 239,70 €	17 025 674,08 €	29 307 662,08 €	38 120 981,73 €	35 055 060,33 €	19 465 838,91 €	15 539 173,76 €	8 007 469,62 €	11 644 587,17 €
TRAVAUX COLLECTE	12 080 000,00 €	476 723,17 €	1 071 366,57 €	746 644,16 €	1 637 998,51 €	3 900 753,00 €	2 416 470,69 €	160 032,78 €		10 000 000,00 €
TRAVAUX MONTEE EN DEBIT	13 403 855,73 €	2 317 564,32 €	2 313 333,93 €	5 645 060,10 €	551 582,08 €	387 804,72 €				
RACCORDEMENTS	230 000,00 €	287 750,00 €			945 900,00 €	3 500,00 €	28 500,00 €			
ETUDES	453 565,00 €	2 880,00 €	54 875,00 €	27 875,00 €						
	217 540 301,41 €	13 482 157,19 €	20 465 249,58 €	35 727 241,34 €	41 256 462,32 €	39 347 118,05 €	21 910 809,60 €	15 699 206,54 €	8 007 469,62 €	21 644 587,17 €



Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver la délibération suivante :

Délibération n°2025-016

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 31 mars 2025

Objet : Prolongation durée de l'Autorisation de Programme et ventilation des crédits de paiement

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu la délibération 2014-020 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Vu la délibération 2016-007 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Vu la délibération 2017-005 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Vu la délibération 2020-017 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Vu la délibération 2023-018 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Le Comité syndical, réuni le 31 mars 2025 en visio conférence,

Le quorum étant atteint,

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le présent rapport de Monsieur le Président d'Eure Normandie Numérique relatif à la prolongation de la durée de l'autorisation de programme et la ventilation des crédits de paiements ;
- D'approuver la prolongation de la durée de l'autorisation de programme et la ventilation des crédits de paiements jusqu'en 2025.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 11
- Collège Conseil Départemental : 12
- Collège Conseil Régional : 3

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Évreux, le 31 mars 2025

Pour extrait conforme,

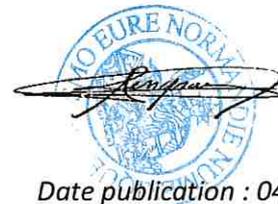
Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 04/04/2025